

MOTOCROSS

REGLEMENT PARTICULIER 2024 MX SOLO / SIDE-CAR / QUAD



MOTO-CLUB : MC ZORN
E-MAIL : atpommier@gmail.com
TÉLÉPHONE : 06 86 96 13 22
ORGANISATEUR TECHNIQUE : POMMIER Thierry

N° D'ÉPREUVE FFM : 243
DATE : 28/04/2024
LIEU : STEINBOURG

La manifestation se déroulera conformément au présent règlement, au Code sportif de la FFM, aux Règles Techniques et de Sécurité de la discipline pratiquée et de façon générale à l'ensemble des textes réglementaires applicables à ce type de manifestation.

ARTICLE 1 | ASSURANCE

L'organisateur a souscrit une assurance conforme aux dispositions de l'article R331-30 du Code du sport. Cette dernière est jointe aux dossiers adressés à l'administration préfectorale et fédérale.

ARTICLE 2 | LISTE DES OFFICIELS

La liste complète des officiels désignés (Directeurs de course adjoints, Commissaires techniques, Chronomètres, Commissaires de piste, Commissaire environnement) peut être annexée au présent règlement.

Directeur de course	DEFOORT Claude	Licence : 131437
Président du Jury ou Arbitre*	POMMIER Thierry	Licence : 037500
Membre du Jury	SALM Olivier	Licence : 117900
Membre du Jury	JANODET Jean-Philippe	Licence : 239843
Commissaire technique responsable	GABRIEL Eric	Licence : 127457
Responsable du chronométrage	FABIEN Valérie	Licence : 270281

* Selon la réglementation en vigueur dans la Ligue, le Jury d'une compétition motocycliste peut être formé soit d'un organe collégial composé de deux ou trois membres dont un Président, soit d'une personne unique dénommée Arbitre.

ARTICLE 3 | DÉTAIL DES CATÉGORIES

NOM DE LA CATÉGORIE	AGE MINI	AGE MAXI	CYLINDRÉE	TARIF ET DESCRIPTION
CDF Quad Cross Elite	16		250cc à 525cc	110€ / engagement
Grand Est Ligue 250cc/450cc	13*		125cc 2T à 450cc 4T	45€ / engagement (13*:13ans= 125cc2T et 15 ans>125cc2T)
Grand Est Ligue 125cc	13		125cc 2T	45€ / engagement
Grand Est 85 Espoirs	12	15	85cc 2T, 150cc 4T	35€ / engagement
ALSA/LO Trophée 250	15		144cc 2T, 150cc 2T, 250cc 2T, 250cc 4T	45€ / engagement
ALSA/LO Trophée 450	15		250cc 4T, 300cc 2T, 350cc 4T, 450cc 4T	45€ / engagement

ARTICLE 4 / CONTRÔLES ADMINISTRATIFS ET TECHNIQUES

Licences à la journée :

Des licences à la journée (LJA) seront délivrées au tarif en vigueur aux concurrents non licenciés à la FFM désireux de participer à la manifestation :

NON **OUI** (78 € pour les licences payées au préalable sur l'intranet FFM / 95 € si elle est prise sur place)

Les participants devront également présenter un certificat médical de non-contre-indication à la pratique du sport motocycliste en compétition daté de moins d'un an, disposant du cachet du médecin et sa signature.

Contrôles administratifs :

Dans le cadre des vérifications administratives, chaque participant devra présenter :

- sa licence FFM de la saison en cours ;
- son CASM (ou Guidon d'Or ou d'Argent selon l'âge et le niveau requis pour participer à la compétition).

Les licences délivrées par une fédération nationale reconnue par la FIM ou la FIM Europe autre que la FFM, ne seront acceptées que sur les épreuves inscrites au calendrier de la FIM et/ou de la FIM Europe.

Contrôles techniques :

Tous les participants devront y présenter leur(s) machine(s), leur équipement (combinaison, gants, protection dorsale, dossard, botte de cuir, casque). En ce qui concerne le contrôle sonométrique des machines, les commissaires techniques disposent de la faculté d'interdire le départ à tout pilote dont le motocycle présenterait un niveau sonore non conforme aux normes édictées par la FFM dans les Règles Techniques et de Sécurité, en refusant le marquage de la machine.

ARTICLE 5 / RÉCLAMATIONS

La réclamation devra être remise en main propre au Directeur de course sous forme écrite au maximum 30 minutes après l'annonce officielle des résultats, accompagnée d'un chèque de caution de 75 €. Dans le cas où la réclamation nécessite le démontage d'un véhicule, il faudra ajouter un chèque de caution de 75 € pour les 2T et 150 € pour les 4T, qui sera restitué si la réclamation est reconnue fondée.

ARTICLE 6 / MÉDICALISATION DE LA MANIFESTATION

Nom du responsable médical ...	Docteur Ignace MBOMEYO		
Nombre de secouristes	10	Nombre d'ambulance(s)	2
Hôpital le plus proche	SAVERNE	Temps de trajet (en min)	15

ARTICLE 7 / LE SITE DE PRATIQUE

Accès :		Caractéristiques :	
Nom du site	Circuit de la Heide	Longueur du circuit	1800 m
Adresse	Rue de Wasselonne 67790 STEINBOURG	Largeur minimum de la piste	6 m
		Largeur de la grille	36 m
		Longueur de la ligne droite de départ	70 m
		Nombre d'OCP*	22
		<i>*Officiels Commissaires de Piste</i>	

CAPACITÉ MOTO :
Pendant les essais : **54**
En manche : **45**

CAPACITÉ QUAD OU SIDE-CAR :
Pendant les essais : **32**
En manche : **30**

- **Rappel :** l'attestation d'assurance en Responsabilité Civile Organisateur (RCO), les horaires prévisionnels, le plan d'accès et le plan du site doivent être annexés au présent règlement.
- En application de l'article 2.2.6.16 du Code Sportif FFM, si des primes d'arrivée sont prévues par l'organisateur d'une manifestation, celles-ci doivent figurer de manière exhaustive dans le règlement particulier de l'épreuve.

VISA DU MOTO-CLUB

DATE: 01/02/2024

MOTO CLUB DE LA ZORN
12 rue de la Chênale
57370 SAINT JEAN KOURTZERODE
Mail : francis.mczorn@orange.fr
Siren : 819 974 387
Siret : 819 974 387 00014

VISA DE LA LIGUE

DATE: 20/02/2024
P.O. Michel COSTITCH

LIGUE MOTO GRAND EST
Maison Régionale des Sports
13 Rue Jean Moulin
54510 TOMBLAINE
Tél : 03.83.18.87.68

VISA DE LA FFM

DATE: 23/02/2024
NUMÉRO: 24/0207

